



VIRAC

Bulletin municipal n°30 - Janvier 2023



La commune de Virac est l'une des 31 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC. BLAYE-LES-MINES. CAGNAC-LES-MINES. CARMAUX. COMBEFA. CRESPIN. JOUQUEVIEL. LABASTIDE-GABAUSSE. LE GARRIC LE SÉGUR. MAILHOC. MILHAVET. MIRANDOL-BOURGNOUNAC. MONESTIÉS. MONTAURIOL. MONTIRAT. MOULARÈS. PAMPELONNE ROSIÈRES. SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX. SAINT-CHRISTOPHE. SAINT-JEAN-DE-MARCEL. SAINTE-CROIX. SAINTE-GEMME. TAÏX. TANUS TRÉBAN. TRÉVIEN. VALDÉRIÈS. VILLENEUVE-SUR-VÈRE. VIRAC



Édito

Les restrictions sanitaires à la vie collective sont derrière nous et je l'espère de manière définitive afin que nous puissions retrouver les moments de rencontres et d'échanges qui resserrent les liens et créent de la convivialité.

En juillet, nous avons ainsi renoué avec la fête de la Saint Victor, la cérémonie au monument aux morts et l'apéritif offert par la municipalité. En décembre, après deux années de suspension, le traditionnel repas des aînés a pu enfin être organisé.

Cet été, nous avons profité des vacances scolaires pour rénover les sols des deux salles de classe et des espaces de circulation de l'école.

L'année 2023 verra la réalisation d'une aire de jeux pour les enfants sur l'ancien stade ainsi que l'aménagement de places de stationnement à proximité de la salle des fêtes.

Notre vie festive reprend également grâce au tissu associatif et à ses bénévoles que je remercie pour le don de leur temps et leur dynamisme.

La pandémie a plombé le moral de tous et l'ambiance est morose.

Je vous invite à oublier les images négatives véhiculées sans cesse par certains médias et les réseaux sociaux, à revenir à l'essentiel, à relativiser, à positiver afin de rester optimiste.

« *Le pessimisme est l'humeur ; l'optimisme est la volonté* » Alain.

Au nom du conseil municipal, je vous présente ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Le maire, Aline Redo

ÉTAT CIVIL DE VIRAC 2022 du 01/01/2022 au 31/12/2022

Naissances

Bienvenue à

Timothé, Christian, Georges RAUCOULES né le 22/08/2022 à Albi

Mariages

Félicitations à

Chloé DALLA RIVA & Alexandre DOURDOU le 11/06/2022 à Virac

Aïcha BOUALEM & Patrice LAFAILLE le 02/07/2022 à Virac

Émilie POSTELMANS & Éric CANGIANO le 20/08/2022 à Virac

PACS

Néant

Décès

Thérèse LASSAUVETAT née RIEUNAU le 08/06/2022 à Carmaux



DÉCLARER SA TAXE D'AMÉNAGEMENT



Vous avez terminé la construction pour laquelle vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme. Pour qu'un projet soit validé et bien conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, il vous reste à en informer la mairie par une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), via le formulaire CERFA 13408*07.


Afin que la Direction Générale des Finances Publiques puisse procéder à la liquidation de la Taxe d'Aménagement dont vous pouvez être redevables, il convient qu'à l'achèvement de vos travaux, vous déclariez celui-ci dans les 90 jours, sur le site : www.impots.gouv.fr, rubrique « Gérer Mes biens Immobiliers ».



Cette obligation de déclaration d'achèvement, au sens fiscal, ne dispense pas de déclarer en mairie l'achèvement et la conformité de vos travaux à l'autorisation d'urbanisme que vous avez obtenue.

TRAVAUX VOIRIE



Nom des voies	Travaux 2022	Quantités
Chemin de l'Albrespic	Délignement d'accotements Balayage chaussée Grave émulsion Enduit bicouche	100 ml
Route de la Carayrié	Ancrage de rives et de raccordements Imprégnation gravillonnée Tapis en enrobés à chaud	270 ml
Placette devant l'école	Balayage chaussée Grave émulsion Enduit bicouche	
COUT ANNUEL TTC		34 482 €
 SUBVENTION FDT		11 494 €
Faucardage - débroussaillage : 5 611.08 €		

SUBVENTIONS 2022

ADMR	170 €
CATM	50 €
Comité d'Animation Viracois	300 €
Discuthèque Viracoise	100 €
La Gaule Cordaise	30 €
Union Viracoise de Chasse	100 €
Association Arbres et Paysages	40 €
Union Sportive Cordaise foot	50 €
TOTAL	840 €

TAXES

	2020	2021	2022
HABITATION	6,15%	<i>supprimée</i>	
FONCIER BATI	13,27%	48,18% <i>soit 29,91% : taux départemental + 13,27% : taux de la commune</i>	
FONCIER NON BATI	56,79%	56,79%	
AMENAGEMENT	3%	3%	
<i>Exonération de la taxe d'aménagement sur les abris de jardins Délibération DE 20218012 du 5 juillet 2021</i>			

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Vous pouvez dès à présent découvrir notre site internet : <https://www.virac.fr>



Ce nouvel outil de communication vient compléter l'information diffusée à travers le bulletin municipal. Le site donne accès à toutes les informations pratiques relatives à la vie de la commune et aux formalités administratives. D'un clic, vous accédez à de nombreuses informations sur la commune, le conseil municipal, les associations...

Nous vous invitons à découvrir les actualités locales ainsi que les différentes rubriques : municipalité, vie locale, enfance-seniors, urbanisme et environnement, tourisme.

Bonne visite !

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous allez être recensé cette année. Le recensement sera organisé du 19 janvier au 18 février 2023.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune.

L'agent recenseur, Karine Mercié, déposera au domicile des personnes recensées les documents suivants :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

Comment y participer ? Vous avez 2 possibilités :

- soit en remplissant les formulaires papier que vous remettrez à votre agent recenseur. Votre agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires,
- soit par Internet en vous rendant sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr.

Le recensement est organisé et contrôlé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et préparé et organisé par la commune.



Agent recenseur :
Karine Mercié

Coordonnateur :
Angélique Giuseppi

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

RÉFORME DE LA PUBLICITÉ ET DES ACTES DES COLLECTIVITÉS

L'ordonnance qui réforme les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements est parue au Journal officiel du 9 octobre, accompagnée d'un décret d'application. Ces nouvelles règles s'appliqueront le 1^{er} juillet 2022, et pour les documents d'urbanisme, début 2023.



Les articles L5211-3 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales laissent aux communes, syndicats de communes et syndicats mixtes fermés de moins de 3 500 habitants le choix du mode de publicité de leurs actes entre l'affichage, la publication papier ou la publication électronique.

Le Conseil Municipal de Virac a délibéré pour le maintien de l'affichage des actes à la mairie.

Cette réforme entraîne également des modifications dans la production documentaire, le compte rendu de séance est supprimé et remplacé par la liste des délibérations.

Vous pouvez venir les consulter librement aux horaires d'ouverture de la mairie.



MANIFESTATIONS ET MOMENTS CONVIVIAUX

Enfin la reprise des moments conviviaux !

Le contexte sanitaire s'étant amélioré en 2022, certaines manifestations ont pu reprendre pour le bonheur de tous.

Le 17 juillet, à l'occasion la fête de la St Victor, lors de la cérémonie du souvenir, en présence des anciens combattants et de nombreux viracois, les élus du conseil municipal ont déposé une gerbe aux monuments aux morts en mémoire à nos soldats disparus. Tous les participants se sont ensuite réunis autour d'un apéritif offert par la municipalité. Ce fut l'occasion de se retrouver après cette période sanitaire difficile.

En décembre, la place de la Mairie s'est revêtue de ses décorations de fêtes pour célébrer la fin de l'année et le nouvel an à venir.



Cérémonie du souvenir



Fête de la St Victor



Repas des aînés

Puis, après 2 ans d'absence, le traditionnel repas des aînés a réuni les viracois de plus de 75 ans autour d'un bon repas animé d'anecdotes et de souvenirs. Une ambiance conviviale qui a permis aux élus de partager un moment privilégié avec leurs aînés.

La cérémonie des vœux pour 2023 est prévue le dimanche 22 janvier à la salle des fêtes.

REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA DISCUTHÈQUE

La Discuthèque se réunit toujours les jeudi après-midi à partir de 14h, dans une ambiance conviviale.

Après plusieurs mois d'interruption en raison de la pandémie, les rencontres amicales ont repris. Ce fut un plaisir de se retrouver pour papoter ou partager un gâteau fait maison, accompagné d'un café. Chacun a pu retrouver les parties de cartes ou les jeux de société qui se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Il est à souligner que depuis cette année la moyenne d'âge a rajeuni !

Les Viracois de tout âge sont les bienvenus. Nous vous invitons à nous rejoindre même pour un simple essai afin de vous faire une idée.

**Nous vous attendons et espérons vous accueillir bientôt.
Tous nos vœux pour 2023.**



ÉCOLE DE SALLES ET DE VIRAC

Création du syndicat mixte pédagogique de Virac et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse

Suite à l'intégration de la commune de Salles au sein de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C), à compter du 1^{er} janvier 2022, la commune de Salles a délégué la compétence scolaire à la 4C.

Il s'en est suivi la nécessité de créer un nouveau syndicat entre la commune de Virac et la Communauté de Communes du Cordais et du Causse.

Ce syndicat, qui a pris la dénomination de « Syndicat mixte pédagogique de Virac et de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse », gèrera désormais le fonctionnement des écoles de Virac et de Salles.



Les rencontres et les sorties éducatives et sportives reprennent enfin !

La rentrée s'est déroulée sereinement sans les contraintes sanitaires. Les effectifs restent stables avec 19 élèves à l'école de Salles (PS/MS/GS/CP) et 21 élèves à l'école de Virac (CE1/CE2/CM1/CM2).

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, plusieurs projets ont été ou seront menés au sein du Réseau d'écoles rurales :

- **Le projet théâtre** permettra la découverte et l'appropriation des Fables de La Fontaine dans le but de se produire sur scène au théâtre Le Colombier.
- **Le projet « Écran »** sensibilisera les élèves à l'utilisation des écrans avec l'association France Addictions.
- **Le projet artistique « Clou à clou »** permettra aux élèves de découvrir des œuvres mises à disposition par le Centre d'Art Le Lait.

De nombreuses rencontres sportives seront organisées, le trail à Labastide Gabausse, l'initiation au rugby, le brevet athlétique et sportif, le tour des écoles du réseau à vélo et enfin, les séances de piscine en mai et juin.

Les élèves assisteront également à 2 spectacles FOL ainsi qu'à trois séances de cinéma.

Les enseignants s'associent aux parents d'élèves pour remercier l'Association Sauvegarde du Patrimoine Viracois qui a fait un don de 356 € à la coopérative scolaire.

Une salle de classe accueillante et connectée

À la rentrée de septembre, les élèves ont retrouvé une salle de classe lumineuse et accueillante. En effet, durant les vacances d'été, les sols des deux salles de classe et des espaces de circulation ont été remplacés par un nouveau revêtement.

Les travaux engagés ces dernières années ont consisté à repeindre les plafonds, rénover les toilettes extérieures et intérieures et renouveler le mobilier. À cela s'ajoute l'acquisition de matériel informatique : ordinateurs, tablettes numériques et vidéoprojecteur.

La réhabilitation de l'école s'est donc poursuivie afin de moderniser les locaux, d'améliorer le confort des élèves et de favoriser l'utilisation des outils numériques.

Plan de financement pour la réfection des sols :

- Coût des travaux TTC : 11 491,84 €
- Coût des travaux HT : 9 576,53 €
- Subvention de l'État (DETR) : 3 351 € soit 35%
- Subvention du Département : 3 351 € soit 35%
- Autofinancement : 2 874,53 €



L'APE - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SALLES-VIRAC

Une nouvelle dynamique a vu le jour !

L'Association des Parents d'Élèves (APE) a entièrement renouvelé son bureau à la rentrée 2022. L'équipe souhaite lancer une nouvelle dynamique en organisant, notamment, de nombreuses manifestations afin de récolter des fonds pour financer plusieurs projets pour les enfants des deux écoles (sorties, visites, achat de matériel...).

Lors d'une soirée à l'occasion d'Halloween, les enfants se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur afin de récolter des chocolats et des bonbons auprès des Viracois que nous remercions pour leur accueil.



Le 17 décembre, grâce au soutien de l'association « Pourquoi pas » que nous remercions chaleureusement, nous avons organisé un après-midi pour Noël avec des contes, des chants, des ventes de crêpes, de gâteaux, de vin chaud ou encore d'objets réalisés par les enfants et aussi et surtout la venue du Père Noël !

L'APE souhaite créer du lien et des rencontres entre les enfants, les parents, les habitants mais aussi les associations locales.

En 2023, plusieurs projets sont à l'étude dont une vente de gâteaux et de produits personnalisés avec les dessins des enfants, une kermesse et une tombola.

Nous serons heureux de vous accueillir lors de ces événements, nous vous remercions vivement de votre soutien et de votre présence.

Bonne et heureuse année 2023 !

ÉCHOS DU PATRIMOINE VIRACOIS

Notre 10^{ème} assemblée générale s'est tenue le 7 mai 2022 à la salle des fêtes de Virac. Le président sortant Michel Dhalluin ne désirant pas se représenter, un appel à candidature a été lancé mais aucun candidat ne s'est présenté. Les membres de l'association ont donc décidé de dissoudre l'association. Le solde de la trésorerie soit 356 € a été versé au profit de la caisse des écoles Salles/Virac.

Nous avons, cependant, organisé 2 demi-journées de travail pour entretenir le lavoir de Rossignoles.

Les sites internet de l'association resteront accessibles.

L'association remercie toutes les personnes et entreprises qui ont collaboré à la réussite de ces dix années et souhaite aux habitants de Virac et ses environs ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Site internet :

<https://sites.google.com/view/patrimoine-viracois>



COMITÉ D'ANIMATION VIRACOISE



La fête qui s'est déroulée sous un soleil de plomb fut une réussite. Malgré la forte chaleur, vous avez été nombreux à répondre présents autant pour la pétanque que pour le repas. Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication, leur enthousiasme et leur dynamisme ainsi que les Viracois pour leur présence.

Nous vous attendons l'année prochaine le 22 juillet 2023 pour renouveler ces agréables moments festifs.

Meilleurs vœux pour 2023, santé et bonheur pour vous et vos proches de la part de toute l'équipe du CAV.

La fête de la St Victor est de retour !

Après deux ans d'absence, nous avons enfin pu organiser la fête de la St Victor.

Tous les participants ayant revêtu les nouveaux polos, les aubades se sont déroulées en musique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un moment important pour annoncer les festivités et nous remercions les Viracois pour leur accueil chaleureux et leur générosité.



SOCIÉTÉ DE CHASSE UNION VIRACOISE

La chasse est aujourd'hui devenue un sujet houleux. Nous avons à l'évidence une part de responsabilité, dans le sens où nous n'avons jamais pris le temps d'expliquer ce que celle-ci représente réellement pour la ruralité. Nous sommes conscients de la nécessité de communiquer sur notre passion, de témoigner de notre sérieux et de rassurer.

La chasse fait partie de nos traditions, de notre histoire et elle fera partie de notre avenir. Nous devons et continuerons à expliquer et à communiquer afin de rétablir le dialogue.

Au cours de la saison 2022-2023, nous avons retrouvé un toit, un lieu de rendez-vous et par la même occasion, le plus important pour nous, la convivialité. Nous remercions la famille Fabre de la Falgarié.

Après deux années d'interruption pour cause de Covid, nous envisageons d'organiser, en février ou mars, notre traditionnel loto. La date vous sera communiquée ultérieurement par un tract distribué dans les boîtes aux lettres.



Toute l'équipe de l'Union Viracoise remercie tous les agriculteurs et les propriétaires pour la mise à disposition de leurs parcelles. Nous vous souhaitons une très bonne année 2023, bonheur et santé à toute votre famille.

PORTRAIT

Lætitia NARBONNE, infirmière libérale dynamique et impliquée



Lætitia Estivals Narbonne habite Virac depuis 2014. Elle a deux enfants scolarisés au RPI Salles/Virac.

C'est une personne dynamique qui s'investit dans la commune en tant que conseillère municipale mais aussi comme bénévole à l'Association des Parents d'Élèves.

Elle a toujours voulu travailler dans le social, c'est pour cette raison qu'elle a débuté un parcours de formation dans le service à la personne et a poursuivi ses études à l'école d'infirmière du Bon Sauveur d'Albi.

Sa première expérience en maison de retraite lui a ouvert les yeux sur son avenir professionnel. En effet, l'accompagnement des aides-soignantes de cet établissement a permis à Lætitia de valider son choix, celui de devenir infirmière.

Aujourd'hui cela fait 9 ans qu'elle exerce cette activité, d'abord en travaillant dans divers services des hôpitaux de Gaillac et d'Albi puis depuis 4 ans en tant qu'infirmière libérale installée sur le secteur.

Quel aspect du métier préfères-tu ?

Prendre soin des autres, les aider, être à leur écoute et être bienveillante. Mes missions vont au-delà de mon métier car je suis parfois la seule personne qu'ils rencontrent au cours de la journée. Dernièrement, une dame avait perdu une poule, je lui en ai offerte une pour lui faire plaisir !

Lætitia nous avoue que la base du métier d'infirmière libérale est celle de la relation de confiance :

On entre dans l'intimité du patient. Il est important de mettre tout en œuvre pour que les personnes restent le plus longtemps possible chez elles.

Elle nous confie que l'investissement personnel est important, avec une plage horaire très large, qui demande à son conjoint de faire des sacrifices au quotidien afin de palier à ses absences.

J'ai, cependant, la chance de faire le métier que j'aime, un des plus beaux au monde !

Merci à tous !

Nous venons de vivre un contexte sanitaire difficile avec la Covid 19, nous profitons de cet article pour remercier tous les professionnels de santé et en particulier ceux de notre village :

Marie-Sarah Denuc (infirmière), Marie-Adeline Faure (infirmière), Farid Sahraoui (infirmier), Michèle Fabre (aide-soignante) et Maëlys Miscevic (puéricultrice / infirmière).



À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023 : 100% DES EMBALLAGES PAPIERS SE TRIENT !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile.

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri.

Ainsi, nous pouvons trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.



Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé :

Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri ! On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé.

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire. Pourquoi ?

- Pour contenir la hausse du coût du déchet,
- Pour économiser les ressources naturelles et l'énergie (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole),
- Pour créer de l'emploi local et pérenne. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.



Attention : bouteilles, pots et bocaux en verre vont toujours dans le conteneur à verre !

Une question sur le tri : www.trifyl.fr

LE 1^{ER} JANVIER 2023

100 % DES EMBALLAGES DANS LE BAC JAUNE!



CITEO

WWW.TRIFYL.FR



DES PAPIERS À FAIRE ? FRANCE SERVICES FACILITE VOTRE QUOTIDIEN

Porté par le CIAS Carmausin-Ségala, France services facilite l'accès aux principaux organismes de service public à tous les habitants et habitantes du territoire. Les agents sont formés pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos papiers du quotidien.



Par exemple, ils peuvent vous informer et vous guider dans vos démarches relevant des domaines de l'emploi, la santé, la retraite, la formation, la justice, la famille, le budget ou encore la mobilité et le logement. Les accompagnements sont individuels et confidentiels, sur rendez-vous. Afin que ce service gratuit soit accessible au plus grand nombre, les agents se déplacent dans tout le Carmausin-Ségala. Retrouvez les à :

- **CARMAUX** au Pôle numérique (lundi, jeudi et vendredi 9h/12h30 et 14h/18h ; mardi et mercredi 14h/18h)
- **VALDERIES** à l'association Ségaliens (mardi 8h/12h)
- **MONESTIES, TANUS, PAMPELONNE, LE SEGUR, CAGNAC-LES-MINES, SAINT-JEAN-DE-MARCEL, VILLENEUVE-SUR-VERE** (une fois par mois)

Contact : 05 63 38 63 31 | franceservices-cias@3c-s.fr

- **MIRANDOL-BOURGNONAC**

Contact : 09 70 71 46 28 | mfsmirandol@gmail.com

Plus d'infos sur : www.carmausin-segala.fr/france-services

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le Transport à la Demande est proposé par la Communauté de Communes Carmausin-Ségala par délégation de la Région Occitanie. Grâce à ce service, vous pouvez vous rendre à Carmaux le vendredi matin (sauf férié).

Comment réserver un trajet ?

C'est très simple, il suffit de réserver sa place par téléphone au : 05 63 36 15 00 avant 14h le mercredi précédant le transport.

Tarif : 2€ par trajet (4€ aller/retour) à payer à la montée dans le véhicule (gratuit pour les accompagnant-es de personne en situation de handicap).

Au départ de chez vous à destination de Carmaux

Pour les habitant-es de toutes les communes du Carmausin-Ségala (hors Carmaux*).

OPÉRATION COLLECTE DE PNEUS AGRICOLES

La Communauté de Communes du Carmausin Ségala (3CS) a organisé une opération de collecte des pneus usagés dans les exploitations agricoles. **Ce sont 2200 pneus qui ont été collectés dans notre commune et près de 100 000 dans l'ensemble du territoire de la 3CS, soit 750 tonnes.**

Cette opération collective et locale a permis de minimiser le coût pour les agriculteurs. En effet, grâce à des subventions de la part de l'Europe, du Département et de la 3CS, le reste à charge est de l'ordre de 18 % du coût total (60€ par tonne). Une société agréée a récupéré la totalité des pneus qui seront ensuite recyclés et valorisés dans le respect de la réglementation et de l'environnement.



Horaires - vendredi matin :

- **CARMAUX** - Place Gambetta : arrivée 9h20 / départ 12h05
- **CARMAUX** - Gare multimodale : arrivée 9h30 / départ 12h15

À savoir !

Avec le même ticket, il est possible d'avoir une correspondance entre le TAD et les lignes de bus et de train du réseau régional liO.

Réservez votre Transport à la Demande au 05 63 36 15 00

*Un service de Transport à la Demande existe sur la commune de Carmaux. Prendre contact avec le CCAS au 05 53 80 22 54.



MAIRIE DE VIRAC

34 place de la Mairie 81640 VIRAC

05 63 56 24 56 - mairiedevirac@orange.fr

<https://www.virac.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat

Le mercredi et vendredi de 9h à 12h

Secrétaire de mairie : Aurélie HAROS - CHOLLET

Permanence de Madame le Maire

Mercredi de 10h à 12h ou sur rendez-vous

INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

LOCATION SALLE DES FÊTES DE VIRAC

Contacter Abel POUGET au 06 87 49 69 00

Tarifs du week-end

habitants de Virac : 120 € toute l'année

habitants extérieur : 320 € l'été et 260 € l'hiver

Tarifs en semaine (pour 24h)

habitants de Virac : 68 €

habitants extérieur : 120 €

CENTRE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE DE CARMAUX

24 Av. Bouloc Torcatis, 81400 Carmaux

05 63 76 85 85 | <https://lamediathèque.carmaux.fr/>

PISCINE INTERCOMMUNALE L'ODYSSÉE À CARMAUX

Rue Camboulives, 81400 Carmaux

05 63 76 64 91 | odyssee@3c-s.fr

CLAP CINÉ

3 Av. Jean Jaurès, 81400 Carmaux

05 63 36 84 28 | <https://www.cinemas-carmaux.fr/>

PÔLE NUMÉRIQUE

2ter rue Chanzy, 81400 Carmaux

05 63 38 63 31 | polenumerique@3c-s.fr

ÉCOLES

École de Virac : 09 72 35 96 54

École de Salles : 05 63 76 13 22

ÉLECTRICITÉ, GAZ : OYA /SICAE

57ter Av. Bouloc Torcatis, 81400 Carmaux

Dépannages : 05 63 80 22 22

Administration : 05 63 79 22 00

EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF / INDIVIDUEL

Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala

12/14 Rue André Ampère, 81400 Carmaux

EAU : Administration & Dépannage : 05 63 76 20 70

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Administration & Dépannage : 05 63 80 13 30

SPANC : 05 63 36 15 03

DÉCHETS MÉNAGERS ET TRI SÉLECTIF

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

05 63 80 50 40 | preventiondechets@3c-s.fr

Zone de la Centrale - Rue Ampère, 81400 Carmaux

DECHETTERIES

Blaye, route de la Tronquié : 05 63 36 20 65

Les Cabannes, lieu-dit Féral : 05 63 56 19 01

Le Ségur, lieu dit le Lacas : 05 63 36 23 06

LA POSTE DE MONESTIÉS : 05 63 76 11 14

ADMR DE MONESTIÉS

14 Place du Foirail, 81640 Monestiés

05 63 54 91 19 | monesties@admrtarn.fr

ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Maison du Département de Carmaux

11 Bd Charles de Gaulle, 81400 Carmaux

05 63 80 22 30 sur rendez-vous

SERVICES PERSONNES ÂGÉES

MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) : 05 81 27 70 07

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

32ter Av. Bouloc Torcatis, 81400 Carmaux

05 63 36 14 40 | centresocial-cias@3c-s.fr

www.carmausin-segala.fr/animation-sociale

URGENCES

SAMU : 15 - Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 - Allô Docteur : 3966

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - Parution annuelle - Directeur de la Publication : Aline REDO - Rédaction : conseil municipal

Mise en page : Service communication 3CS - Photos : Mairie de Virac, Associations et école de Virac, 3CS

Imprimerie : DELORT à Castanet-Tolosan en janvier 2023 - Tirage : 120 exemplaires